

différence entre organisation administrative et territoriale

Par **ACEROLAS**, le 22/11/2009 à 10:38

Bonjour,

pouvez-vous me dire s'il y a une différence entre :

organisation administrative de la France et organisation territoriale de la France ?

Merci

Par **x-ray**, le 22/11/2009 à 11:04

Bonjour,

A mon avis (et ce n'est que mon avis), l'organisation administrative de la France englobe son organisation territoriale. L'étude de l'organisation administrative implique celle des structures territoriales déconcentrées (Préfet etc) et décentralisées (Collectivités territoriales). Par contre, l'organisation administrative va au-delà de l'organisation territoriale : étude des structures centralisées comme les institutions ayant un rôle administratif (Premier ministre par exemple), l'organisation des ministères (Directions, bureaux, etc...), les autorités administratives indépendantes (Médiateur, CADA, COB...). Et j'en oublie certainement.

L'organisation territoriale est donc un aspect de l'organisation administrative générale.

X

Par **Camille**, le 23/11/2009 à 12:49

Bonjour,

Et je ne vois pas trop ce qu'on peut dire de plus. "territoriale" concerne le "découpage en territoires" dans lesquels certaines structures peuvent être différentes d'un territoire à l'autre (voir les DOM-TOM/COM) et s'inscrivant dans une structure plus globale, administrative de l'ensemble du territoire français.